



## **MUNICIPALITÉ DE SAINT-THÉODORE-D'ACTON**

1661 rue Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0

Téléphone : 450-546-2634 - Courriel : [mun.st-theodore@mrcacton.qc.ca](mailto:mun.st-theodore@mrcacton.qc.ca)

Site internet : [www.st-theodore.com](http://www.st-theodore.com) - Facebook : [sainttheodore.dacton](https://www.facebook.com/sainttheodore.dacton)

# **AVIS PUBLIC**

## Entrée en vigueur d'un règlement

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marc Lévesque, Directeur général et greffier-trésorier :

QU'à une séance ordinaire tenue le 13 mai 2024, le Conseil de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton a adopté le « Règlement numéro 648-2024 concernant la prévention des incendies et la gestion des risques de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton » ;

QUE le règlement est disponible ou peut être obtenu sans frais au bureau municipal sur les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h30, ou sur le site internet de la municipalité au [www.st-theodore.com](http://www.st-theodore.com) ;

QUE cet avis tient lieu d'avis de promulgation, le règlement entre donc en vigueur le jour de la publication du présent avis public.

Donné à Saint-Théodore-d'Acton, ce 14 mai 2024.

---

Marc Lévesque  
Directeur général & greffier-trésorier